

Publié par : marie-ange.torres  
Date de dépôt : 10/04/2026  
Date de retrait : Non défini

PORT DE BOUC  
www.portdebouc.fr



# CERTIFICAT D’AFFICHAGE de dépôt d’une demande de certificat d’urbanisme d’information



Publié le 10/04/2026

## Cadre réservé à la mairie

Le projet **Certificat d'Urbanisme d'information**  
Sur un terrain situé à : **Résidence Les Horizons de la Mer Avenue du  
Groupe Manouchian 13110 PORT DE BOUC** ayant fait l'objet d'une  
demande enregistrée sous le n° **CU 013 077 26 00007**, déposée à la  
mairie le : **03/04/2026**  
par : **Maître Anne-Laure KEMLER**,  
fera l'objet d'un accord tacite<sup>[2]</sup> à défaut de réponse de l'administration un  
mois après cette date.

Cachet de la mairie



\* Dans le cadre d'une saisine par voie électronique, le récépissé est constitué par un accusé de réception électronique.

[1] Certains travaux ne peuvent pas être commencés dès la délivrance du permis et doivent être différés : c'est le cas notamment des travaux situés dans un site classé. Vous pouvez vérifier auprès de la mairie que votre projet n'entre pas dans ces cas.

[2] Le maire ou le préfet en délivre certificat sur simple deman